



MAIRIE DE
CHÂTEL

Compte rendu réunion du Conseil
du 16 octobre 2014 à 8h30

PRESENTS : M. RUBIN Nicolas, Maire, MM. MARCHAND Franck, CHARBONNEL Philippe, Adjoints.

Mmes BERTHET Karine, DAVID Gabrielle, ROQUIGNY Catherine, conseillères municipales, MM. DAVID Frédéric, MAXIT Gérard, MICHEL Kévin, conseillers municipaux.

ABSENTE : Mme MOUTHON Nicole, conseillère municipale.

PROCURATIONS :

Mme TOCHET Michèle (procuration donnée à M. RUBIN Nicolas)

Mme MAXIT Monique (procuration donnée à Mme DAVID Gabrielle)

Mme PLOTON Aline (procuration donnée à Mme BERTHET Karine)

M. BUTTOUDIN Jérôme (procuration donnée à M. CHARBONNEL Philippe)

M. VUARAND Dominique (procuration donnée à M. MAXIT Gérard)

Mme ROQUIGNY Catherine a été élue secrétaire de séance.

1. APPROBATION PAR LE CONSEIL DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2014.

→ *A l'unanimité, le Conseil approuve le Compte-rendu de la séance du 23 septembre 2014*

2. MARCHE LIAISON INTER DOMAINES – Super Châtel / Linga :

Dans le cadre du dossier de liaison téléportée reliant les domaines skiabiles de Super-Châtel et Linga, il est rappelé les délibérations :

- du 24 juin 2014 autorisant la signature des marchés relatifs aux lots 1-2-3-5-6-7,
 - du 23 septembre 2014 autorisant la signature des marchés relatifs aux lots 4 et 9
- pour un montant global de 10 973 221.53 € hors taxes.

Suite à l'ouverture des candidatures du 18 mars 2014, le dossier de consultation a été adressé le 30 août 2014 aux 6 entreprises ayant candidaté pour le lot n°11 : Liaison Super Châtel / Linga : Travaux d'alimentation en énergie électrique HTA – BT des installations.

L'ouverture des plis a eu lieu le 18 septembre 2014 à 16 h 30, 5 offres ont été déposées au titre de ce lot par les entreprises suivantes :

- DEGENEVE Sarl,
- SERPOLLET SAVOIE MONT BLANC
- GRAMARI
- INEO ENERSYS
- SPIE SUD EST

Des négociations portant sur des aspects techniques et financiers se sont déroulées entre maître d'ouvrage et entreprises.

A l'issue de la négociation, la commission d'appel d'offres s'est réunie le 2 octobre 2014, et a attribué le marché à l'entreprise SPIE SUD EST pour un montant de 246 363.04 € hors taxes, y compris option 1 (modification du poste Aity Bas par la mise en place d'un comptage HTA) d'un montant de 34 200 € HT.

Considérant que le montant des offres reste inférieur à l'estimation prévue de 320 000 € HT.

Monsieur MARCHAND Franck précise qu'il y a eu une remise sur le prix et que le délai de réalisation était correct.

Monsieur le Maire invite l'Assemblée à l'autoriser à signer le marché avec l'entreprise SPIE SUD EST, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse par la Commission d'appel d'offres,

→ **A l'unanimité, le Conseil autorise M. le Maire à signer le marché concernant le lot 11 - Liaison Super Châtel / Linga : Travaux d'alimentation en énergie électrique HTA - BT des installations, pour un montant de 246 363.04 € HT (y compris option 1 d'un montant de 34 200 € HT), soit 295 635.04 € TTC**

3. INFORMATIONS sur les actes passés dans le cadre de la délégation du Conseil au Maire

Information sur les marchés passés en procédure adaptée (MAPA) :

Objet de la consultation	Liste des entreprises ayant déposé une offre	Entreprise attributaire	Date de notification du marché	Montant du marché HT
Piste forestière Sous le Va	Entreprise RUBIN Gilles Entreprise RUBIN Joel Entreprise MCM Entreprise LEC TP	LEC TP	02/10/2014	211 900 €

Mme ROQUIGNY Catherine demande si le montant de l'offre retenue était à un prix inférieur à l'estimation.

M. le Maire précise que le marché a été attribué à l'entreprise LEC TP compte tenu du prix économiquement le plus avantageux.

Les marchés passés en procédure adaptée concernant la liaison sont en cours de consultation et seront présentés lors de la prochaine séance de conseil pour les lots suivants :

- n° 12 - locaux de commande gros œuvre - Vannes-SuperChâtel
- n° 13 - locaux de commande charpente menuiseries - Vannes-Super-Châtel
- n° 14 - locaux de commande gros œuvre - Vannes-Linga
- n° 15 - locaux de commande charpente menuiseries - Vannes-Linga
- n° 16B - réservoir Electromécanique
- n° 18 A - Passerelle gros œuvre
- n° 18 B - Passerelle charpente

M. le Maire ajoute que pour les lots précités, seul le gros œuvre sera réalisé, la passerelle et les aménagements chalets seront effectués ultérieurement, l'important étant la construction des télésièges de la liaison, pour les 50 ans des « Portes du Soleil », dont un télésiège portera le nom.

INFORMATIONS DIVERSES :

M. le Maire informe que la démolition du chalet « Les Clarines » à l'Etringa est reportée au printemps 2015, en raison des délais d'un mois par rapport au désamiantage.

Mme BERTHET Karine pose la question si le chapiteau installé au Linga sera démonté pour cet hiver ; M. le Maire précise que le chapiteau sera démonté après la saison d'hiver et sera remis état dans les locaux du centre technique. Il pourra être remonté en cas de besoin pour une manifestation.

Chemins des bords de Dranse :

M. Philippe CHARBONNEL précise qu'une relance a été faite par la Communauté de Communes de la Vallée d'Abondance à l'entreprise L.E.C.TP concernant les délais à respecter dans l'exécution des travaux, en particulier à « Clos Derrière » compte tenu des délais imposés par la loi sur l'eau, à échéance fin octobre 2014, et que des pénalités seront appliquées pour le non-respect des délais des chantiers.

Mme BERTHET Karine considère que c'est le fait de répondre à plusieurs cahiers des charges.

M. le Maire informe qu'un contrôle a été effectué sur place par un agent de la Police de l'eau, lequel a dressé un procès-verbal.

Opération Octobre Rose :

Mme ROQUIGNY Catherine informe que l'opération Octobre Rose existe depuis 10 ans et précise que la conférence médicale qui s'est déroulée à la salle Musardièrre le 14 octobre était intéressante mais pas très pédagogique ; cette conférence a réuni une quarantaine de personnes avec la présence d'un médecin et des infirmières de la vallée ;

Elle souligne qu'il y a eu un manque de coordination avec Châtel Tourisme compte tenu d'une précédente conférence sur le même thème qui s'est déroulée le 12 septembre 2014.

Pour l'année prochaine, il est proposé, par exemple, de lancer la marche rose des femmes sur les chemins des bords de Dranse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8h50

Le Maire de Châtel,
Nicolas RUBIN

Par délégation

Le 1er Adjoint Franck MARCHAND,

